

Comité de suivi du 7 juin 2017
Retour sur les demandes d'information du 1^{er} comité

(Complément au message électronique du 3 avril 2017)

Données demandées (extrait CR)	Réponse
<p><i>L'occupation de l'espace urbain par le stationnement n'est pas connue pour Grenoble. Les services municipaux vont essayer de trouver cette information d'ici la prochaine rencontre.</i></p> <p><i>M. Besançon (CLUQ) souhaiterait par ailleurs que l'on puisse connaître les surfaces occupées par chaque mode (quelle surface pour le stationnement ? pour les pistes cyclables ? pour les trottoirs ? pour les bus ? etc.).</i></p>	<p>Cette donnée n'est pas disponible à la Ville ni à la Métro.</p> <p>Il est prévu que ce type d'indicateurs soit suivi à l'avenir sur les projets d'aménagements, notamment dans le cadre de la démarche « Guide des espaces publics ».</p>
<p><i>Concernant l'impact du stationnement à destination sur le choix du mode de transport, M. Besançon (CLUQ) demande les données sur le choix modal en fonction du stationnement assuré ou non de Grenoble.</i></p>	<p>Cette donnée n'est pas disponible à la Ville ni à la Métro.</p> <p>Les données de l'EMD 2010 ont été transmises. Elles montrent une cohérence entre les zones où la pression de stationnement est forte et la répartition modale, mais la corrélation directe n'est pas faite.</p>
<p><i>M. Charre (CLUQ) demande des précisions concernant le nombre de places disponibles à Grenoble (nombre total de places, et évolution dans le temps, et précisions sur le nombre de places PMR, livraison, etc...). Ces données seront produites pour la prochaine rencontre.</i></p>	<p>Cf données jointes sur les places disponibles et leur occupation.</p> <p>Places PMR : 830 Places livraisons : 330</p>
<p><i>M. Delescure (CLUQ) demande des précisions sur les abonnements résidents dans les parkings : quels sont les quotas fixés, comment ont-ils évolué, combien d'abonnements résidents sont aujourd'hui consentis. Concernant les passages horaires dans les parkings, il est apporté des précisions sur le vocabulaire utilisé : un usager horaire est un usager qui n'est pas abonné, indépendamment de la durée de son stationnement. La baisse des fréquences horaires doit donc se lire comme une baisse du nombre de véhicules qui entrent dans les parkings (hors abonnés). Il est demandé que ces données soient complétées avec des données sur le nombre d'abonnés (demande prise en compte par la Métro</i></p>	<p>Quotas et abonnements : Cf extraits des contrats et nombre d'abonnements ci-joints</p> <p>Enquêtes occupation des parkings transmises le 3 avril</p>

M. Delescure (CLUQ) souhaiterait également des données sur le coût du stationnement pour la collectivité (investissement et fonctionnement). Ces données seront produites lors de la prochaine rencontre.

Coûts de construction :

Le coût de construction d'une place de stationnement voiture (HT et hors foncier) est d'environ 2 000 euros en surface et de 15 à 30 000 euros en ouvrage (plutôt 15 à 20 000 euros dans le cas d'un parc de stationnement en silo, entre 25 et 30 000 euros dans le cas d'un parc de stationnement souterrain).

Autres investissements :

D'autres coûts sont à prendre en compte en matière d'investissement, et notamment le matériel horodateur (2500€ HT pour les machines les plus simples, jusqu'à 7 000€ HT pour les plus sophistiquées).

Coûts de fonctionnement :

Pour les parkings, on estime à environ 60€ / place / mois le coût de fonctionnement d'un ouvrage classé ERP (établissement recevant du public).

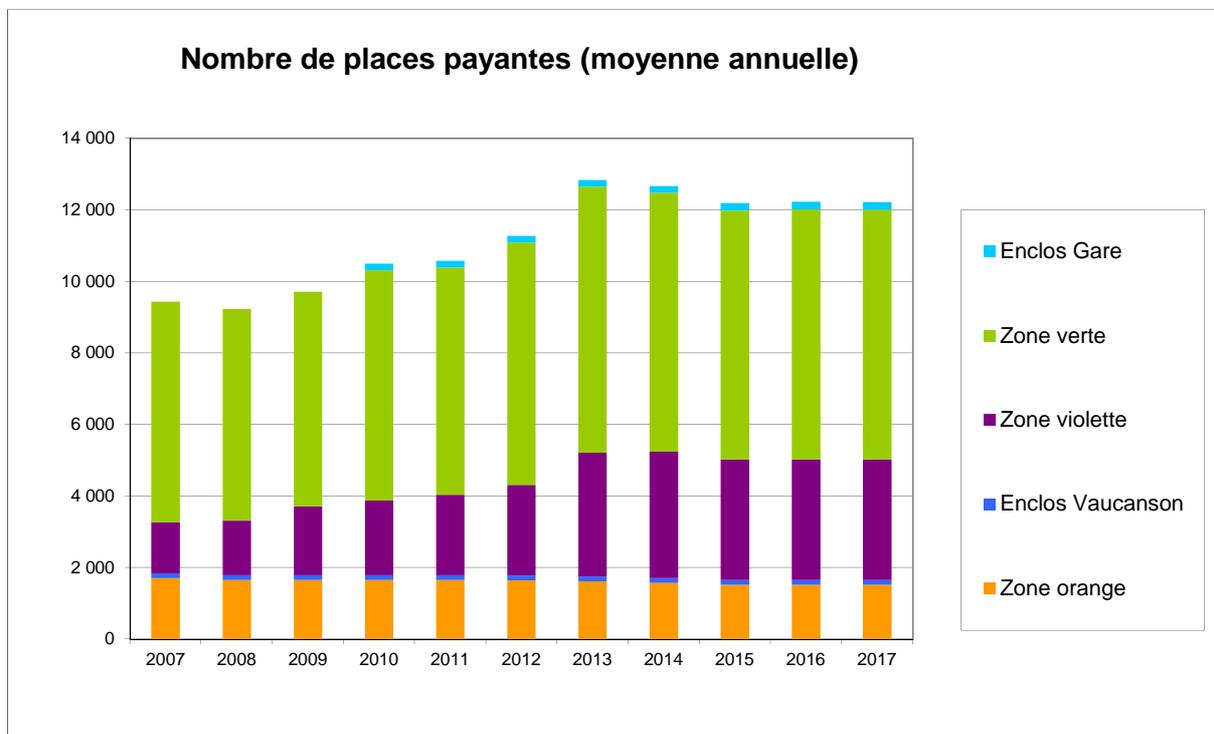
Pour la voirie, les coûts de fonctionnement comprennent principalement la maintenance et la collecte des horodateurs, la centralisation des horodateurs, l'entretien du marquage et de la signalisation, les coûts de personnel (salaires, équipements, locaux...).

Concernant le stationnement payant sur voirie, au BP 2017, les dépenses de fonctionnement annuelles s'élèvent pour la ville à environ 2,6M€, dont environ 1,5M€ de charges de personnel.

Nombre de places payantes (moyenne annuelle)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Zone orange	1 705	1 652	1 652	1 649	1 649	1 645	1 617	1575	1 522	1 522	1 522
Enclos Vaucanson	136	136	136	136	136	136	134	134	133	133	133
Zone violette	1 426	1 525	1 927	2 090	2 254	2 528	3 465	3528	3 374	3 374	3 374
Zone verte	6 168	5 919	6 002	6 434	6 356	6 782	7 436	7245	6 955	6 988	6 983
Enclos Gare				189	189	189	191	191	214	214	214
Total payant	9 434	9 232	9 717	10 498	10 583	11 280	12 843	12 673	12 197	12 231	12 226

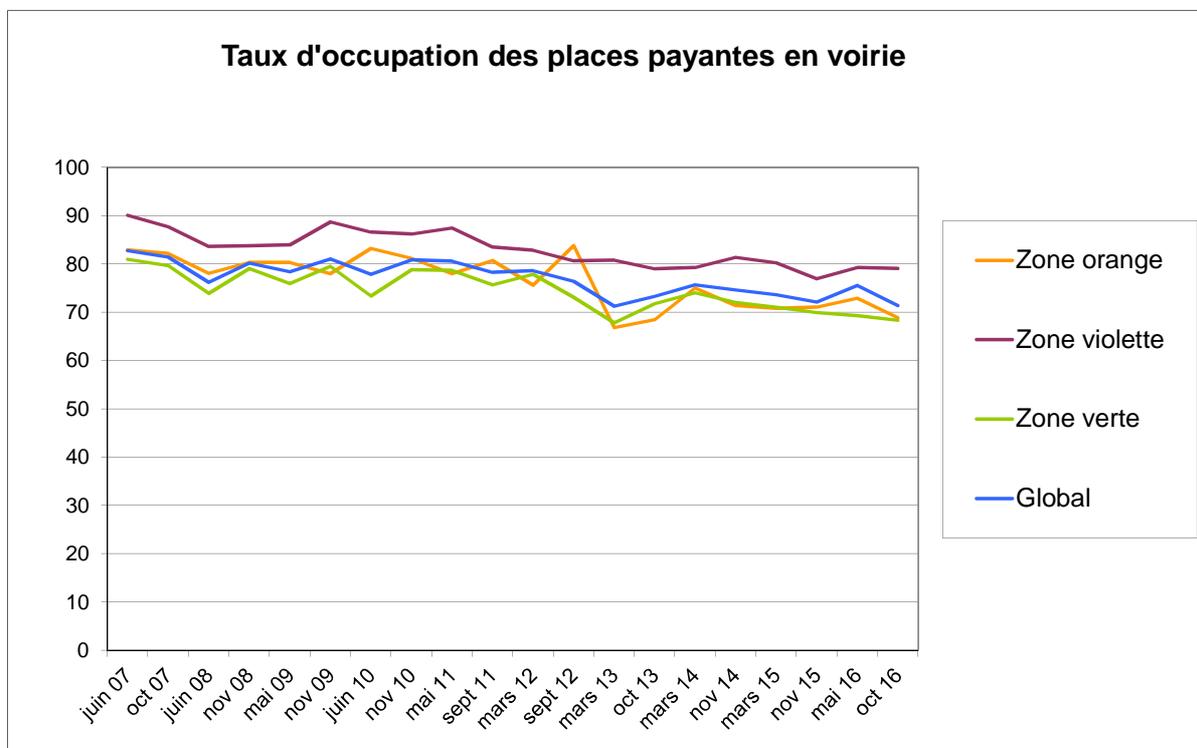
Données issues de l'enquête d'occupation Respect (1er semestre) depuis 2013



Taux d'occupation des places payantes en voirie

(relevés des enquêtes occupation-respect)

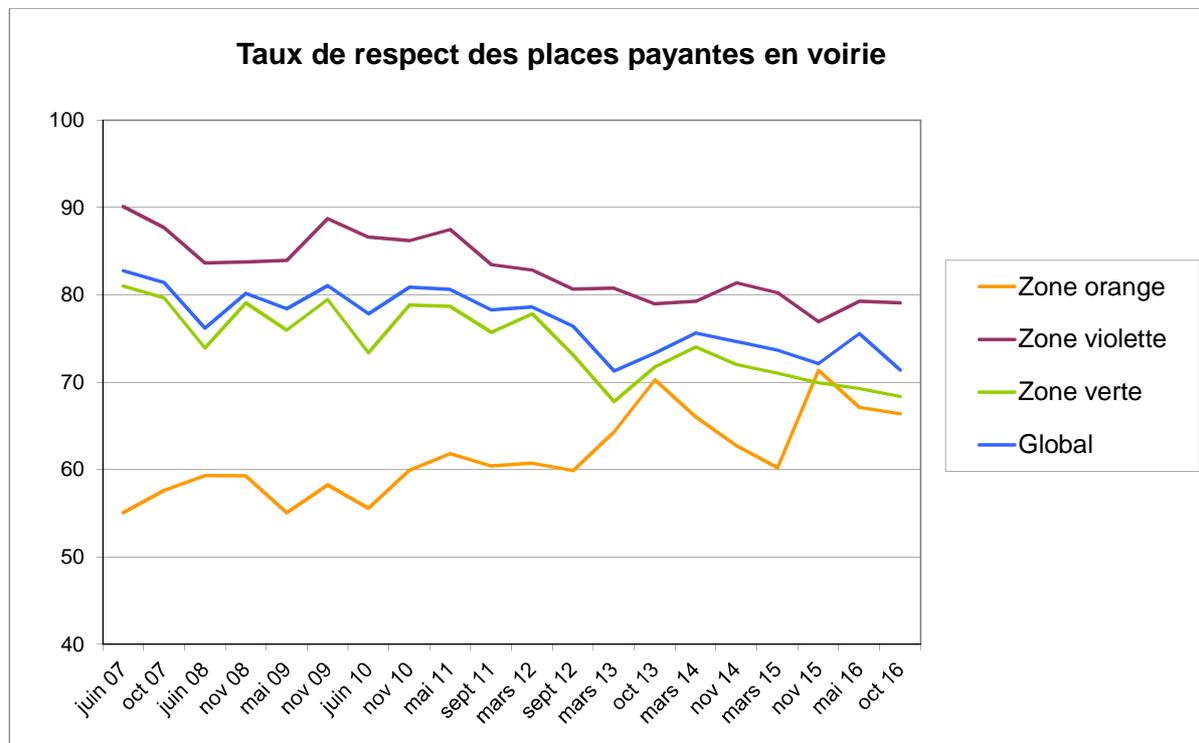
	Zone orange	Zone violette	Zone verte	Global
juin 07	83	90	81	83
oct 07	82	88	80	81
juin 08	78	84	74	76
nov 08	80	84	79	80
mai 09	80	84	76	78
nov 09	78	89	80	81
juin 10	83	87	73	78
nov 10	81	86	79	81
mai 11	78	87	79	81
sept 11	81	83	76	78
mars 12	76	83	78	79
sept 12	84	81	73	76
mars 13	67	81	68	71
oct 13	68	79	72	73
mars 14	75	79	74	76
nov 14	71	81	72	75
mars 15	71	80	71	74
nov 15	71	77	70	72
mai 16	73	79	69	76
oct 16	69	79	68	71



Taux de respect des places payantes en voirie

(relevés des enquêtes occupation-respect)

	Zone orange	Zone violette	Zone verte	Global
juin 07	55	90	81	83
oct 07	58	88	80	81
juin 08	59	84	74	76
nov 08	59	84	79	80
mai 09	55	84	76	78
nov 09	58	89	80	81
juin 10	56	87	73	78
nov 10	60	86	79	81
mai 11	62	87	79	81
sept 11	60	83	76	78
mars 12	61	83	78	79
sept 12	60	81	73	76
mars 13	64	81	68	71
oct 13	70	79	72	73
mars 14	66	79	74	76
nov 14	63	81	72	75
mars 15	60	80	71	74
nov 15	71	77	70	72
mai 16	67	79	69	76
oct 16	66	79	68	71



Quotas d'abonnement prévus par les contrats de DSP

Contrat Indigo :

Par ailleurs, le nombre d'abonnements **Résidants** délivrés par parc ne pourra être inférieur au niveau 2009, soit (moyenne mensuelle sur l'année) :

- Philippeville : 20 abonnés Nuit + Week-end
- Musée : 244 abonnés 24/24 et 60 abonnés Nuit + Week-end
- Hoche : 160 abonnés 24/24 et 30 abonnés Nuit + Week-end
- Verdun : 12 abonnés Nuit + Week-end
- Hôtel de Ville : 9 abonnés 24/24

Les parties conviennent également des quotas maximum suivants pour les abonnements résidants permanents (abonnements résidants 24/24 ou "petits rouleurs") :

- Philippeville : 150 abonnés
- Musée : 310 abonnés
- Hoche : 270 abonnés
- Verdun : 0 abonné
- Hôtel de ville : 175 abonnés
- Géants et Troubadours : non concernés

Il n'y a aucun quota maximum pour la souscription d'abonnements résidants Nuit + WE.

Contrat Effia :

Par ailleurs, le nombre d'abonnements **Résidants et Petits rouleurs** délivrés par parc ne pourra être inférieur au niveau 2009, soit (moyenne mensuelle sur l'année) :

- Lafayette : 10 abonnés Nuit + Week-end
- Berriat-Alsace-Lorraine : 95 abonnés 24/24 et 25 abonnés Nuit + Week-end
- Le Doyen : 42 abonnés 24/24
- Terray : 8 abonnés Nuit + Week-end
- Irvoy : 80 abonnés 24/24
- Le Cèdre : 26 abonnés 24/24

Les parties conviennent également des quotas maximum suivants :

- Lafayette : 15 abonnés Nuit + Week-end
- Berriat-Alsace-Lorraine : 100 abonnés résidants 24/24
- Le Doyen : 45 abonnés 24/24
- Terray : 10 abonnés Nuit + Week-end et 50 abonnés 24/24 (et a minima acceptation de tous les transferts d'abonnés Plein tarif au 1er juillet 2010, lors de la création de l'abonnement Résidant)
- Europole, Irvoy, Cèdre : pas de quota maximum



13. RECAPITULATIF SUR LA TOTALITE DES PARCS

AVRIL 2017	HORAIRES	ABONNEMENTS												RECETTES TTC				
	Nombre d'entrées mensuelles	Voitures 24H/24	Voitures Nuit et W-E	Affaire L ->S	Grande hauteur 24H/24	Moto	Voitures Résident 24H/24	Voitures Résident Petit Rouleur 24H/24	Voitures Résident Nuit et W-E	Moto Résident	Vélos	Locations de voitures	Emplacement réservé Premium	Box	Locations longue durée	Recettes des clients horaires (€ TTC)	Recettes des locations longue durée (€ TTC)	Recettes des abonnements (€ TTC)
Europole	3 962	31	3	89					3			63	212		146	73 313 €	17 540 €	52 584 €
Berriat AL	2 395	72		55		2	185	4	19	6	7	15				24 945 €		26 522 €
Lafayette	13 400	136	1			2		5	12							52 698 €		16 097 €
Terray	963	4			4		74		1						2	3 554 €	116 €	4 982 €
Le Doyen	842	52	1	149		2	21	3			19		0		162	9 831 €	14 842 €	18 092 €
Le Cèdre							30								19		1 106 €	1 804 €
Irvoy						5	143								4		233 €	8 876 €
Silo 1														195				5 425 €
VO Nord														135				5 078 €
VO Sud						3								88				3 561 €
Arlequin							69				1			68				7 349 €
Total																164 340 €	33 837 €	150 369 €

